

UBROSEAL[®] Suspension intramammaire hors lactation pour bovins

Date de création : 18-06-2018

Date de mise à jour : 14-07-2018

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Bovins (vaches laitières au tarissement)

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Prévention de nouvelles infections intramammaires pendant toute la période de tarissement.

Chez les vaches ne présentant vraisemblablement pas de mammite subclinique, le produit peut être utilisé seul dans le cadre de la gestion du tarissement et du contrôle des mammites.

La sélection des vaches pour le traitement par le produit doit reposer sur le jugement clinique du vétérinaire. Les critères de sélection peuvent être basés sur les antécédents de mammite et l'historique des numérations cellulaires individuelles des vaches, ou sur les résultats de tests reconnus pour la détection des mammites subcliniques, ou sur des prélèvements bactériologiques.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie intra-mammaire

Posologie

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Une seringue intramammaire de 4 g contient :

- Substance(s) active(s) :

Bismuth lourd (sous forme de sous-nitrate) 1,858 g (Soit 2,6 g de sous-nitrate de bismuth lourd)

Principes actifs / Molécule

Bismuth lourd, Sous-nitrate de bismuth lourd

Forme pharmaceutique

Suspension

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Sans objet.

Temps d'attente

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : Produits divers pour les trayons et mamelles.

Propriétés pharmacodynamiques

L'administration du produit dans chaque quartier de la mamelle crée une barrière physique empêchant l'entrée des bactéries et réduit ainsi l'incidence de nouvelles infections intramammaires durant la période de tarissement.

Propriétés pharmacocinétiques

Le sous-nitrate de bismuth n'est pas absorbé par la glande mammaire mais persiste comme un bouchon dans le trayon jusqu'à ce qu'il soit ôté physiquement (ceci a été montré pour des vaches avec une période sèche d'une durée allant jusqu'à 100 jours).

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser chez les vaches en lactation. Voir rubrique « Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte ». Ne pas utiliser le produit seul chez les vaches souffrant de mammite subclinique au moment du tarissement. Ne pas utiliser chez les vaches souffrant de mammite clinique au moment du tarissement.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue à la substance active ou à l'un des excipients.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Aucun connu.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

La surveillance régulière des signes de mammite clinique chez les vaches tarées fait partie des Bonnes Pratiques. Si une mammite clinique se déclare dans un quartier obturé, il est nécessaire de traire manuellement ce quartier avant d'instaurer un traitement approprié. Ne pas immerger la seringue dans l'eau, afin de réduire le risque de contamination. N'utiliser la seringue qu'une seule fois. Il est important d'administrer le produit dans des conditions d'asepsie stricte, car le produit n'a pas d'activité antimicrobienne. Ne pas administrer un autre produit intramammaire après l'administration de ce produit. Chez les vaches pouvant souffrir d'une mammite subclinique, le produit peut être utilisé après administration, dans le quartier infecté, d'un traitement antibiotique adapté au tarissement.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Se laver les mains après usage. Les serviettes nettoyantes fournies avec le produit intramammaire contiennent de l'alcool isopropylique. Porter des gants protecteurs en cas d'irritation cutanée connue ou suspectée à l'alcool isopropylique. Éviter tout contact avec les yeux, car l'alcool isopropylique peut provoquer une irritation oculaire.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

Gestation : peut être utilisé au cours de la gestation. Au moment du vêlage, le bouchon peut être ingéré par le veau. L'ingestion du produit par le veau est sans danger et n'entraîne pas d'effets indésirables.

Lactation : l'utilisation du produit est contre-indiquée pendant la lactation. En cas d'utilisation accidentelle chez une vache en lactation, une légère augmentation (jusqu'à 2 fois) transitoire de la numération cellulaire peut être observée. Dans ce cas, retirer le bouchon manuellement. Aucune précaution supplémentaire n'est nécessaire.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

L'administration de 2 fois la dose recommandée chez les vaches n'a provoqué aucun effet clinique indésirable.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Aucune connue.

Incompatibilités

Aucune connue.

Conservation

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 24 mois.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

À conserver à une température ne dépassant pas 25° C.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

Titulaire : UNIVET - TULLYVIN -CO. CAVAN - COOTEHILL - IRLANDE

Exploitant :

BOEHRINGER INGELHEIM/MERIAL

29 AVENUE TONY GARNIER

69007 LYON

Classification ATC Vet

- QG52X

Laboratoire



BOEHRINGER INGELHEIM France

Division Santé Animale

12, rue André Huet

51100 REIMS

Tél : 03.26.50.47.50

Fax : 03.26.50.47.43

<http://www.boehringer-ingelheim.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché et date de première autorisation

FR/V/1066721 - 1/2017

22/01/2018

Présentation et quantité